

AGIR CONTRE LES VSS

La CGT appelle à une mobilisation massive et qui s'inscrit dans le long terme contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes, dans tous les espaces de vie et de travail.

**HALTE AUX
VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES :
AU TRAVAIL
AUSSI !**

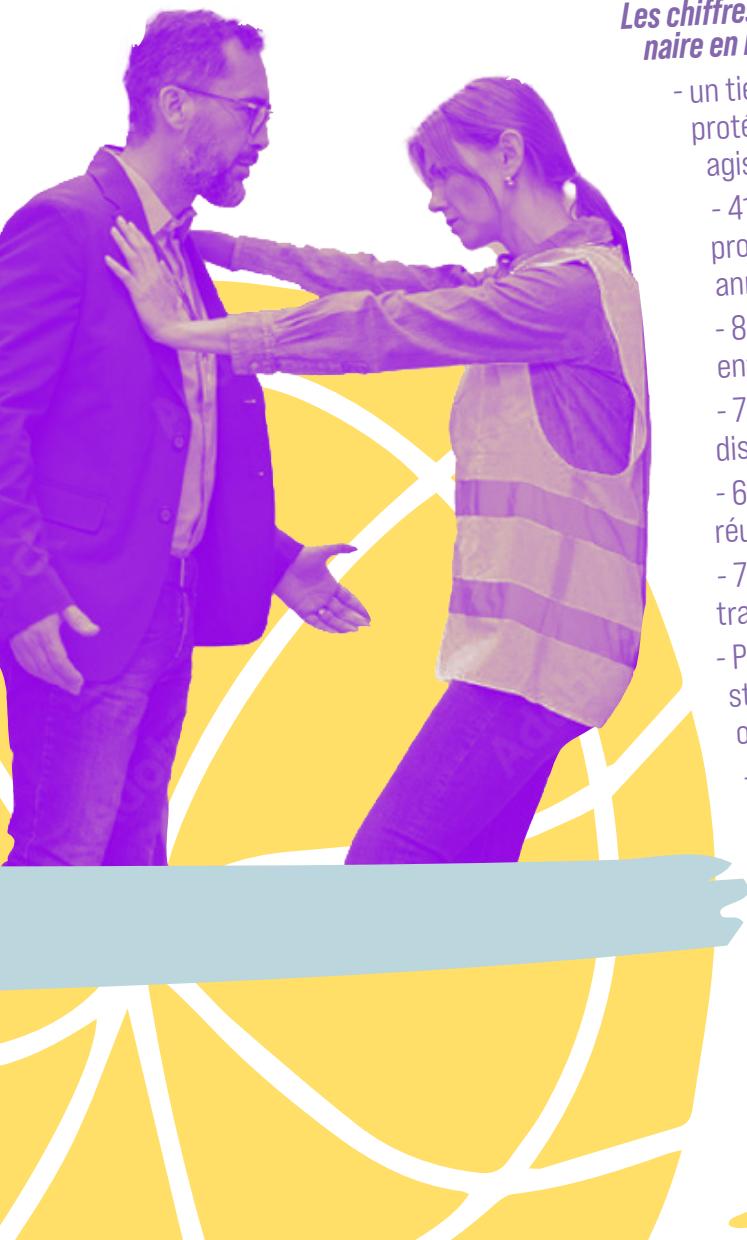
À

l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, la CGT réaffirme son engagement total contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), qui touchent chaque jour des milliers de femmes en France et dans le monde. Ces violences, qu'elles soient physiques, psychologiques, économiques, administratives ou institutionnelles, sont le produit d'un système patriarcal et capitaliste qui invisibilise, précarise et opprime.

LES CHIFFRES

Les chiffres du baromètre de l'initiative StOpE (Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise), d'origine patronale, sont édifiants :

- un tiers des femmes estiment ne pas être suffisamment protégées au travail contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;
- 41 % des femmes n'ont pas noté d'amélioration concernant les propos et comportements sexistes au travail sur les 3 dernières années ;
- 80 % des femmes estiment que les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes sont encore très importantes ;
- 70 % des femmes ont été confrontées à une situation discriminatoire ou sexiste au travail ;
- 67 % des femmes ont déjà subi des comportements sexistes en réunion ;
- 72 % des femmes ont déjà fait l'objet de propos sexistes au travail sous le prétexte de l'humour (blagues sexistes) ;
- Près de 6 femmes sur 10 sont contraintes de recourir à des stratégies d'évitement, pour ne pas avoir à affronter des propos ou comportements sexistes ;
- Pour lutter contre le sexisme au travail, plus de 40 % des femmes estiment que l'action prioritaire doit être de sanctionner les auteurs de tels comportements, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.



La CGT rappelle que les violences sexistes et sexuelles ne s'arrêtent pas aux portes des entreprises ou des administrations.

Elles s'exercent aussi sur les lieux de travail, dans les transports, les établissements de soin, les écoles, les universités, les cabinets médicaux, les maternités, le sport, la culture, les médias, la politique et le syndicalisme. Elles frappent toutes les femmes, quel que soit leur âge, leur origine, leur orientation sexuelle ou leur situation sociale, et se croisent souvent avec d'autres formes de discriminations : racisme, validisme, lesbophobie, transphobie, grossophobie...

LES REVENDICATIONS

Face à cette réalité, la CGT exige des actes concrets et des moyens à la hauteur des enjeux

Elle revendique :

- L'obligation annuelle d'une campagne de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles auprès de l'ensemble des salarié·es sur leur temps et lieu de travail.

- Le respect de l'obligation de l'employeur pour avoir un plan de prévention sur les violences sexistes et sexuelles et un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) genre.

- L'obligation de mise en place de dispositifs de prévention spécifiques pour les travailleuses et travailleurs les plus vulnérables et notamment les jeunes, les précaires, les apprenties, les personnes LGBTI+, les travailleuses de nuit ou en milieu non mixte...

- Des droits pour protéger les victimes de violences conjugales : abrogation des jours de carence en cas d'arrêt maladie, interdiction de licenciement, droit à absences rémunérées pour faire ses démarches, droit à la mobilité géographique et fonctionnelle.

- Des droits pour que les victimes de violences sexistes et sexuelles travaillant dans des entreprises sans représentant·e du personnel puissent être défendues et accompagnées par un syndicat face à leur employeur.

- L'obligation de négociation d'un chapitre sur les violences sexistes et sexuelles au travail dans les accords égalités.

- La CGT est partie prenante de la Coalition féministe et enfantiste pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles et exige des moyens à la hauteur de cette nécessité, chiffrés à 344 millions € sur le volet des violences sexuelles et 2,6 milliards € pour toutes les violences faites aux femmes.

MOBILISATION

les samedi 22 et mardi 25 novembre !

La Fédération des Finances CGT appelle l'ensemble des salarié·es, contractuel·les, agent·es de notre secteur à se mobiliser les samedi 22 et mardi 25 novembre, et au-delà, pour combattre le patriarcat et le capitalisme, sources de ces violences. Tous·tes ensemble, nombreuses et nombreux, rejoignons les manifestations, les rassemblements et les actions organisées partout en France.

Parce que chaque jour compte. Parce que chaque silence tue. Parce que chaque voix peut faire reculer l'impunité. Ensemble, faisons front. Ensemble, faisons justice.